

KINÉSITHÉRAPIE DU SPORT

L'enquête

19



Inscrits

14
(74%)



Diplômés

8
(57%)



Répondants

Méthodologie

Enquête lancée le 17 février 2023, soit 1 an et demi après l'obtention du diplôme. Le recueil des données est effectué via questionnaire en ligne et rappel téléphonique.

Les analyses portent sur la population répondante.

PROFIL DES DIPLÔMÉS



5

Homme



3

Femme



8

Non boursier



8

Formation
continue

0

Formation
initiale



8

Française Etrangère
Nationalité

0

Bac



Bac Scientifique

Bac Economique

Tous les étudiants ont un Bac Général

7 étudiants (87.5%) ont obtenu leur Bac à l'heure (à 18 ans ou avant)



6 étudiants (75%) ont validé leur Bac en Bretagne

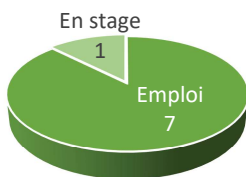
Avant le DIU



âge médian
d'obtention du DIU

26 ans

Diplôme le plus élevé à l'entrée au DIU



7 diplômés (87.5%) étaient en emploi avant l'inscription au DIU.

Diplôme
d'état

8

Tous les étudiants (100%) ont obtenu un diplôme d'état de masseur kinésithérapeute avant de s'inscrire au DIU.



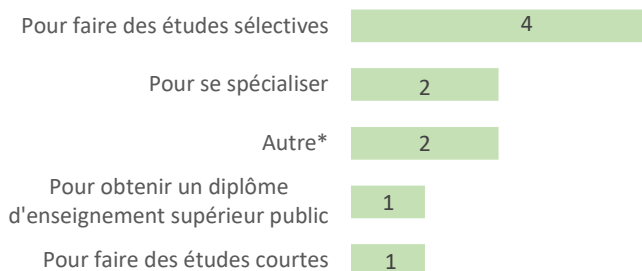
Principaux objectifs en s'inscrivant au DIU*

Objectifs et raisons de l'inscription

Acquérir de nouvelles compétences	7
Renforcer ses compétences dans son domaine	6
Elargir ses compétences dans un autre domaine	2
Construire un nouveau projet professionnel	2
Faire reconnaître les compétences acquises	1
Se spécialiser	1

* plusieurs réponses possibles.

Raisons d'inscription au DIU*



Autre : Avoir des connaissances dans le sport, pour acquérir de nouvelles connaissances, compétences, réseau

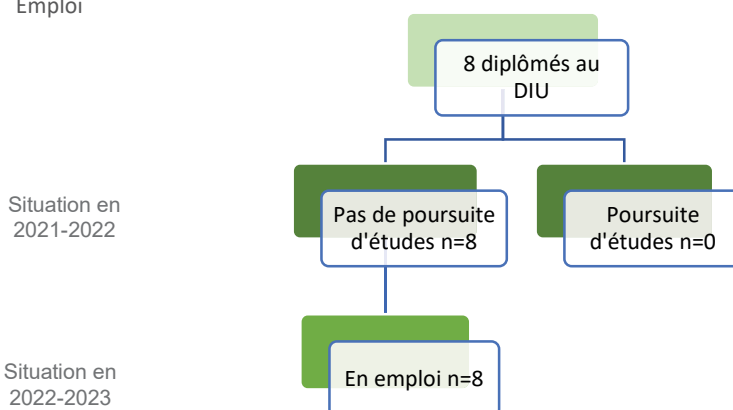
Situation au 1^{er} sept 2022

DEVENIR DES DIPLÔMÉS



Au 1^{er} septembre 2022, tous les diplômés occupent un emploi.

Emploi



Situation en 2021-2022

Situation en 2022-2023

Evolution de parcours

POURSUITE D'ÉTUDES

Aucun étudiant ne poursuit des études après le DIU.



Types d'études

EMPLOI AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

- 8 diplômés 2021 (100%) sont en emploi au 1^{er} septembre 2022
- 8 étaient inscrits dans le cadre de la formation continue pendant le DIU
- 3 femmes et 5 hommes
- 7 avaient un emploi pendant le DIU et 6 occupent le même emploi au 1^{er} septembre 2022

Emploi au 1^{er} sept 2022

Création de son entreprise	3
Candidatures spontanées	2
Réseau professionnel	2
Non précisé	1

Intitulés des emplois

- Masseur kinésithérapeute (n=5)
- Masseur kinésithérapeute du sport (n=2)
- Masseur kinésithérapeute mixte en libéral et salariat (n=1)

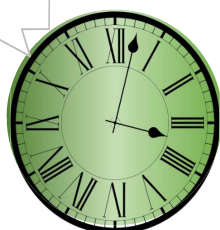
Mode d'accès*

Contrat Travail

Emploi stable
8

Temps Travail

Temps complet
8



Niveau recrutement

⇒ Indépendant / libéral : 8

Temps Latence

8



Aucun

Employeur

Tous les diplômés sont en emploi juste après l'obtention du DIU

Libéral / auto entrepreneur

7

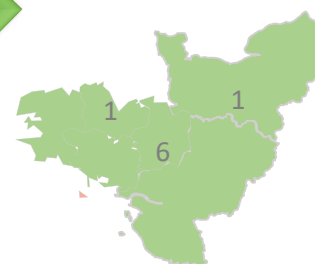
Fonction publique Hospitalière

1

Activité économique

⇒ Santé humaine et action sociale : 8

Localisation



7 diplômés travaillent en Bretagne dont 6 en Ille et vilaine.

2000 €

Salaires net mensuel médian

* calculé sur les emplois à temps plein, en France métropolitaine

Mini : 1600€ - Max : 2500€



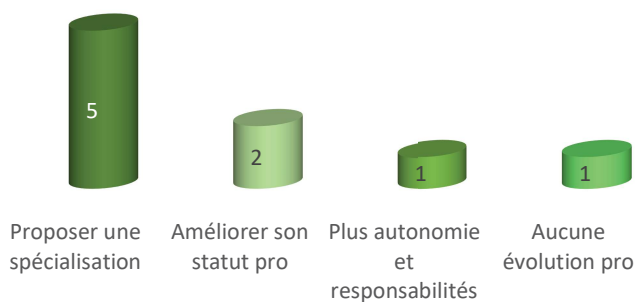
Emploi au 1^{er} sept 2022



6 diplômés estiment que leur emploi est en adéquation avec la formation du DIU.

Aucun diplômé en emploi au 1^{er} septembre 2022 n'a poursuivi des études après l'obtention du DIU.

1 diplômé considère l'emploi comme un emploi d'attente ou de transition (fin du salariat et reprise du libéral).

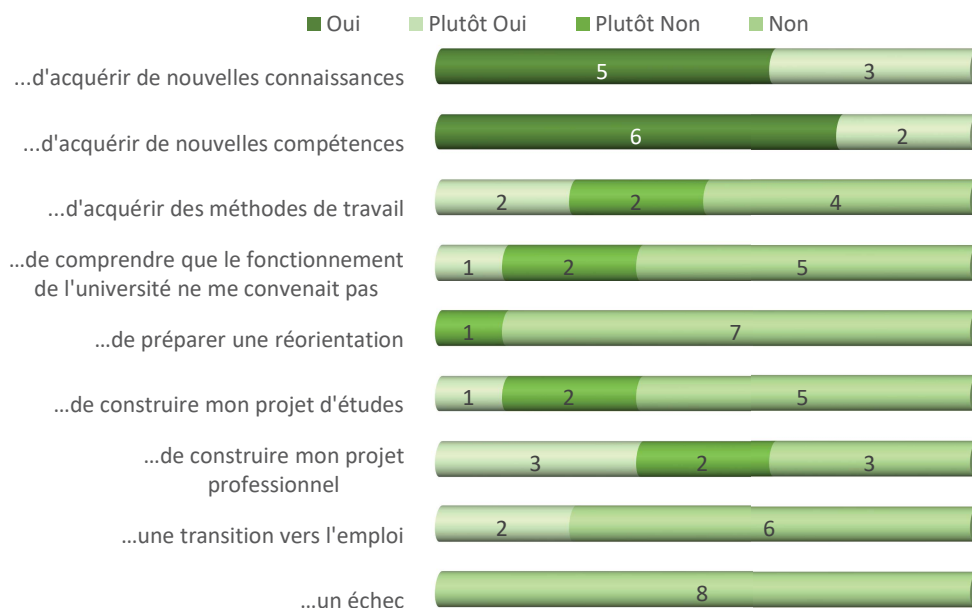


plusieurs réponses possibles

5 diplômés déclarent que leur formation du DIU leur a permis une spécialisation, 2 d'améliorer leur statut professionnel, 1 d'avoir plus d'autonomie et de responsabilités. Pour 1 diplômé, la formation du DIU ne lui a apporté aucune évolution professionnelle.

REGARD SUR LA FORMATION DU DIU

La formation du DIU vous a permis ...



Avis sur la formation du DU

